

Séance publique du 10 septembre 2007

Délibération n° 2007-4354

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Saint Cyr au Mont d'Or

objet : **Rue du Ferroux - Aménagement de parking - Individualisation d'une autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 août 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La commune de Saint Cyr au Mont d'Or et particulièrement la place Lassalle, bordée de maisons de village dépourvues de garages, présente un fort déficit d'offres de stationnement.

Afin d'améliorer cette situation la commune de Saint Cyr au Mont d'Or a fait l'acquisition d'une parcelle située rue du Ferroux dans le but d'aménager un parking public.

Cette opération a été prise en compte lors de la dernière révision de la programmation pluriannuelle des investissements, approuvée par le conseil de Communauté le 19 décembre 2005.

Pour préciser la nature des travaux, estimer leur montant, il est nécessaire de réaliser une étude d'avant-projet et de projet, à savoir :

- les levés topographiques,
- la coordination sécurité et protection de la santé (CSPS),
- la maîtrise d'œuvre, y compris l'ouvrage d'art.

Circuit décisionnel : ce projet a reçu un avis favorable lors de sa présentation au pôle politique des déplacements le 16 juillet 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Autorise le lancement de l'opération, à savoir l'aménagement d'un parking rue du Ferroux à Saint Cyr au Mont d'Or.

2° - Décide de l'individualisation d'une autorisation de programme déplacements urbains, pour un montant de 50 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,